

**ASSASSINAT DE MOUNACIR ABDELLAH DIRIGEANT SYNDICALISTE ET MILITANT POLITIQUE
UN CRIME ODIEUX**

MOUNACIR Abdellah, Secrétaire général des marins pêcheurs d'Agadir, militant politique et ardent défenseur des droits de l'homme, a été enlevé le 27 mai 1997 dans la localité « Aït Melloul » à 15 km de la ville d'Agadir. Son corps affreusement mutilé par la torture, pieds ligotés... a été retrouvé le 31 mai dans le bassin N°1 du port d'Agadir.

Dans un communiqué datant du 5 juin 1997, la famille du militant défunt signale que ce dernier a téléphoné le jour de son enlèvement vers dix huit heures à une responsable de la section d'Agadir de l'Association marocaine des droits de l'homme. Il l'a avertie qu'il faisait l'objet d'une « poursuite rapprochée » de la part de deux membres de la police secrète.

Durant les dernières semaines, l'intimidation policière à son égard n'a pas cessé. A. Mounacir avait découvert et dénoncé des irrégularités financières dans la gestion d'une coopérative de pêche. Il a également joué un rôle important dans la défense des victimes de démolitions de logements bâtis sans autorisation ; son action en faveur des droits de l'homme était notoirement connue.

Mais la famille de Abdellah Mounacir précise que ces derniers faits ne peuvent constituer à eux seuls une explication à l'enlèvement et l'assassinat. Elle souligne que cet assassinat est « lié de façon fondamentale à l'ensemble de l'activité militante du martyr et que sa liquidation ne peut être perpétrée que par ceux qui ont intérêt à y mettre fin. (..) Nous demandons la vérité, toute la vérité et nous n'accepterons jamais que le martyr Abdellah soit liquidé deux fois : une liquidation physique et une liquidation de son patrimoine de lutte pour la cause des opprimés » (mise au point datée du 9/6/1997).

La famille a demandé une autopsie et une enquête a été ouverte par le procureur général près de la Cour d'appel d'Agadir. Mais l'instruction judiciaire sera-t-elle impartiale ? Les mobiles et les vrais commanditaires de ce crime odieux seront-ils identifiés ? Un procès équitable aura-t-il lieu pour que justice soit faite ?

Ou bien allons-nous assister une fois de plus au règne de la loi du silence et du complot visant à masquer l'identité des vrais responsables, à camoufler les vraies raisons du crime et à blanchir l'Etat et son appareil policier ? La vérité sur l'enlèvement et l'assassinat de Mounacir Abdellah connaîtra-t-elle le même sort que celle concernant l'assassinat de Mehdi Ben Barka, Omar Benjelloun, Abdessalam Mouden et bien d'autres militants et dirigeants de notre peuple ?...

Interrogations plus que légitimes en l'absence d'un Etat de droit et d'une justice indépendante.

En attendant, la solidarité avec la famille du militant défunt, pour la vérité, toute la vérité ne cesse de s'amplifier : grèves, protestations des syndicats, organisations de défense des droits de l'homme aux niveaux national et international, associations, partis et courants politiques démocrates, manifestations dans les quartiers populaires...

La famille a lancé un appel à « tous ceux qui luttent pour les droits de l'homme et combattent l'enlèvement, la torture et l'assassinat, pour davantage de mobilisation afin de dénoncer ce crime odieux et dévoiler l'identité de ceux qui sont derrière la liquidation du martyr MOUNACIR Abdellah ».

Né en 1959 dans le quartier ouvrier « Anza » à Agadir.

- Marié, père de deux enfants (Omar et Mohamed)
- Marin depuis l'âge de 18 ans.
- Militant au sein de la gauche de l'U.S.F.P de 1979 à 1983.
- Fondateur du Syndicat des marins et officiers de pêche en haute mer (affilié C.D.T.) et Secrétaire général de ce Syndicat de 1993 à 1997.
- Rédacteur du journal « La Boussole » et de « Agadir syndicaliste ».
- Fondateur et secrétaire général de l'association « Atlas » pour l'action sociale, culturelle, sportive et de préservation de la nature.
- Fondateur et secrétaire général du Syndicat des marins de la pêche côtière du Port d'Agadir (U.M.T.) et vice président de l'Union des syndicats des dockers du Maroc.
- Membre actif de l'Association marocaine des droits de l'homme.
- Membre pendant une certaine période de la gauche du P.A.D.S. défendant le choix de la construction d'un parti ouvrier socialiste.
- **Enlevé le 27 mai 1997 et assassiné.**

(Source : Famille Mounacir-5/6/97).

Droits Pluriels- Juin 1997